

**FCBA**, Institut technologique de la filière bois,

a évalué l'entreprise désignée ci-après lors de l'**audit de renouvellement** selon le programme de certification **BOIS DES ALPES™** v 2.1a du 01/09/2019, comprenant le référentiel de certification avec la grille d'évaluation adjointe, et selon le règlement d'usage de la marque collective en vigueur.

Société : **SCIERIE DU LEMAN SARL**

LES RIOLLANTS  
74550 CERVENS

Titulaire N° : **FCBA/BDA18-008**

pour le(s) site(s) de  
production ou de  
commercialisation :

Unique et même adresse

<b>Activité(s)</b>	Rabotage ; Profilage ; Sciages ; Séchage des bois
<b>Produit(s)</b>	Bois massif de structure ; Bois ouvrage revêtement murs/plafond intérieur ; Bois ouvrage revêtement murs/plafond extérieur ;

Pour l'entreprise certifiée :

Nom et signature du représentant légal  
*BARBIER FLORENZ, Gérant.*



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus dans les conditions prévues par le programme de certification de la marque Bois des Alpes™. La liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur les sites Internet : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr) et <https://boisdesalpes.net>. Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seuls les produits portant le logo de la marque peuvent se prévaloir du présent certificat

Numéro de Certificat : 0132/2021  
Annule et remplace N° 0270/2020  
**Cycle 2**  
Date de décision : 04/09/2021  
Date d'expiration : 03/09/2024  
Nombre de pages : 2

LE DIRECTEUR CERTIFICATION  
ALAIN HOCQUET

